



Le droit administratif, les gens, aidez-moi svp à approfondir ma

Par **Elia1669**, le **05/11/2017 à 17:33**

Bonjour à toutes et à tous, je suis un petit nouveau sur ce site. je suis en train de rédiger ma dissertation pour la première fois et je souffre bcp. Pourriez-vous me donner quelques conseils ? Mon sujet est «le juge administratif et la primauté de la Constitution » A partir de ça, j'ai réussi à dégager une problématique : «si la primauté de la Constitution et le contrôle de constitutionnalité ont-elles encore un sens dans l'ordre interne si le Conseil d'État est en lien direct avec les engagements internationaux ? » En effet, il y a deux types de contrôles : conventionnel et constitutionnel. Si les traités priment sur la constitution même dans l'ordre interne selon l'article 55, il serait loisible de se demander à quoi ça sert si on le conseil d'État pourrait directement effectuer les deux contrôles. Ce raisonnement m'a poussé à poser cette problématique. Dites-moi svp ce que vous en pensez ?